



Projet de chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France

Note de faisabilité pour les espèces marines des Outre-mer dans le cadre du programme d'actions 2022-2026 de l'IFRECOR

Analyse et élaboration du document : Comité français de l'UICN

Avec la relecture et la contribution de PatriNat

La Liste rouge des espèces menacées en France constitue un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle nationale. Etabli selon les critères internationaux de l'UICN, cet inventaire de référence contribue à identifier les priorités d'actions, à orienter les politiques publiques et à appuyer les stratégies de connaissance et de conservation de la nature. Fondé sur une base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, l'état des lieux couvre progressivement tous les groupes taxonomiques de métropole et d'outre-mer. La réalisation de la Liste rouge nationale est coordonnée par le Comité français de l'UICN et l'unité PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), avec l'implication de nombreux scientifiques et naturalistes. Ses résultats sont diffusés dans le cadre de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

L'un des objectifs du nouveau programme d'actions de l'IFRECOR est d'élaborer un chapitre dédié de la Liste rouge nationale consacré à un groupe d'espèces marines pour une sélection de collectivités d'outre-mer. En première étape, il s'agit d'identifier le groupe d'espèces et la zone géographique retenus pour le projet. Le processus d'évaluation s'étend ensuite en général sur deux ans jusqu'à la publication des résultats.

Le but de cette note est de présenter une série d'options possibles en fonction de la faisabilité de l'évaluation, liée aux connaissances et à l'expertise disponibles. Les choix à faire pour définir le groupe d'espèces à évaluer interviendront ensuite en concertation entre les représentants de l'IFRECOR, le Comité français de l'UICN et PatriNat, en fonction de l'intérêt identifié en termes d'utilité et d'enjeux de protection et de conservation.

Méthodologie

Les territoires ultramarins retenus dans cette note de faisabilité sont ceux des Antilles françaises (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique), de l'océan Indien (Mayotte, La Réunion, îles Eparses), et du Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna). Pour chacun de ces territoires et pour chaque groupe taxonomique (crustacés, poissons, échinodermes, etc.), l'évaluation de la faisabilité d'un chapitre de la Liste rouge est fondée sur quatre critères :

1) La liste des espèces natives : Nombre d'espèces marines par territoire et par groupe opérationnel tel que défini dans le référentiel national TaxRef.

A partir de TaxRef, les espèces considérées ici sont celles de l'habitat marin (code «1») pouvant être évaluées dans la Liste rouge (statuts biogéographiques P, N, E et S).

Pour définir un cadre de réflexion, la faisabilité est considérée ici comme bonne lorsque le groupe taxonomique comprend entre 100 et 500 espèces, et potentielle jusqu'à 1000 espèces.

2) Des experts disponibles : Nombre d'experts identifiés sur le groupe taxonomique. La faisabilité est considérée bonne lorsque plus de 5 experts sont disponibles.

3) Des données mobilisables : Estimation de la qualité et de la quantité des données disponibles (régularité des suivis, carte de répartition des espèces...)

4) Le degré de consolidation taxonomique : Estimation du niveau de connaissance de la taxonomie du groupe.

	Liste des espèces natives	Experts disponibles	Données mobilisables	Degré de consolidation taxonomique
Faisabilité bonne	Entre 100 et 500 espèces	> à 5	Groupe bien suivi	Groupe taxonomique connu
Faisabilité potentielle	Entre 50 à 100 espèces ou entre 500 et 1000 espèces	3 à 5	Données existantes mais probablement à compléter	Taxonomie connue mais des mises à jour restent nécessaires
Faisabilité faible	Moins de 50 espèces ou plus de 1000 espèces	< 3	Pas ou peu de données	Taxonomie trop ancienne et à revoir/compléter pour de nombreuses espèces

Tableau des critères pour l'évaluation de la faisabilité

Résultats par territoire ultramarin

Une à deux propositions dont la faisabilité est estimée bonne, c'est-à-dire dont la majorité des critères ont une faisabilité bonne et dont aucun critère n'a une faisabilité faible, sont proposées par territoire et sont présentées dans cette note. Le tableau complet, incluant les groupes taxonomiques pour lesquels la faisabilité est potentielle ou faible, est disponible en annexe.

Bassin Sud Océan Indien

Mayotte

Faisabilité bonne : les poissons (825 espèces dont 10 endémiques). Le nombre d'espèces est important mais le groupe présente une bonne disponibilité de données, et des suivis réguliers des peuplements de poissons récifaux sont mis en œuvre par le PNM de Mayotte (suivis Staviro).

Faisabilité potentielle : les octocoralliaires (71 espèces dont aucune endémique). Il y a peu d'espèces mais le groupe est bien suivi à Mayotte qui constitue un hotspot pour les Alcyonacea dans l'océan Indien (Schleyer et al., 2016). Cela serait par ailleurs complémentaire de l'évaluation réalisée en 2020 pour les coraux de Mayotte.

La Réunion

Faisabilité potentielle : les échinodermes (202 espèces dont 4 endémiques). Dans la mesure où les poissons récifaux et les scléactiniaires ont déjà fait l'objet d'une évaluation, les échinodermes semblent être le seul groupe avec une faisabilité potentielle. Les holothuries font notamment l'objet de suivis réguliers avec des experts disponibles.

Les îles Eparses

Faisabilité bonne : Les échinodermes (109 espèces) ont fait l'objet d'un inventaire récent (2016) et plusieurs experts sont identifiés.

Conclusion pour le Bassin Sud Océan Indien

Dans la mesure où des évaluations récentes ont été réalisées dans les territoires de l'océan Indien (coraux de Mayotte, de la Réunion et des îles Eparses ainsi que les poissons récifaux de la Réunion), il semblerait plus approprié de dédier un nouveau chapitre de la Liste rouge à un autre bassin maritime. Toutefois, comme cela a été fait pour la Réunion, il pourrait être pertinent de poursuivre l'évaluation des poissons récifaux, notamment à Mayotte.

Récif corallien dans le Parc naturel marin de Mayotte

© Alexis Rosenfeld



Bassin maritime des Antilles

Guadeloupe

Faisabilité bonne : les anthozoaires (72 espèces de scléactiniaires et 90 espèces d'octocoralliaires). Des inventaires des peuplements de coraux ont été réalisés avec la mission Corantilles sur les côtes de Guadeloupe (Harmelin-Vivien 1981, Bouchon et Laborel, 1990) puis des inventaires permanents sur 5 stations récifales (Bouchon et al. 2008). La plupart des espèces de coraux observées en Guadeloupe sont inscrites sur la Liste rouge mondiale de l'UICN dont 2 classées « en danger critique » (*Acropora cervicornis*, *A. palmata*), et 3 « vulnérables » (*Agaricia lamarcki*, *Dichocoenia stockesii*, *Dendrogyra cylindrus*).

Concernant les gorgones, les données existent, pour beaucoup des années 80, mais avec une thèse récente de Philippot (2017) sur les gorgones des Petites Antilles.

Faisabilité bonne : les poissons (443 espèces dont 15 endémiques) avec une possibilité de se concentrer sur les poissons récifaux. 350 espèces de poissons ont été recensées dans les eaux côtières de la Guadeloupe dont près de 250 observées sur des zones coralliennes, 120 dans les herbiers de phanérogames marines et 130 dans les mangroves. Ce groupe taxonomique est avec les coraux, le mieux connu en Guadeloupe en termes de richesse spécifique et de répartition des peuplements par habitat et par strate de profondeur. Près de 80 stations d'inventaires ponctuels ont pu être recensées sur la Guadeloupe et ses îles.

Faisabilité bonne : les éponges (120 espèces dont 4 subendémiques). Le groupe des éponges en Guadeloupe est bien connu et suivi, en outre le bassin Caraïbe est la zone biogéographique possédant le plus forte richesse spécifique connue à l'échelle de la planète.

Martinique

Faisabilité bonne : les anthozoaires (71 octocoralliaires et 81 scléactiniaires). 47 espèces de coraux ont été identifiées à la Martinique entre 0 et 60 m de profondeur. Si aucune n'est endémique de l'île, toutes ne se retrouvent que dans le bassin Caraïbe. Concernant les gorgones, celles-ci ont fait l'objet d'une thèse récente à l'échelle des Petites Antilles, 35 espèces sont connues entre 0 et 30 m et 13 espèces profondes ont été identifiées (Philippot, 2017).

Faisabilité bonne : les poissons (502 espèces dont 5 endémiques). On dénombre 309 espèces sur des habitats côtiers et 265 sur les zones coralliennes, dont 20 espèces ont une catégorie de menace à l'échelle mondiale, incluant une espèce avec une catégorie CR (*Ipenephelus itajara*). Dans le cas où ce groupe serait retenu, il serait toutefois nécessaire de ne considérer que les poissons récifaux.

Faisabilité bonne : les éponges (180 espèces dont 1 endémique) semblent aussi être un sujet avec des données récentes et des experts disponibles. Un inventaire des spongiaires a été réalisé en 2008.

Saint-Martin

Faisabilité bonne : les poissons (159 espèces dont 3 endémiques) constituent le groupe le plus pertinent pour Saint-Martin avec des suivis des peuplements réalisés par la Réserve Naturelle de Saint-Martin.

Faisabilité bonne : les anthozoaires (40 scléactiniaires et 31 octocoralliaires) sont également un groupe intéressant, bien suivi grâce aux suivis annuels mené par la Réserve Naturelle de Saint-Martin.

Saint-Barthélemy

Faisabilité bonne : les poissons (390 espèces dont 23 endémiques) constituent le groupe le plus pertinent pour Saint-Barthélemy avec des suivis des peuplements réalisés par la Réserve naturelle.

Faisabilité bonne : les anthozoaires (54 scléactiniaires et 23 octocoralliaires) sont également un groupe intéressant.

Faisabilité potentielle : les éponges (36 espèces). Malgré un faible nombre d'espèces connues à Saint-Barthélemy, les éponges font l'objet de suivis depuis 2022 et pourraient être évaluées avec les espèces des autres territoires des Antilles françaises,.

Conclusion pour les Antilles françaises

Trois groupes semblent pertinents à l'échelle des Antilles françaises et constituent par ailleurs des enjeux de conservation important:

Les poissons récifaux : Les derniers inventaires réalisés font état de plus de 300 espèces de poissons dans les eaux côtières (respectivement 309 et 350 en Martinique et en Guadeloupe). En Guadeloupe et en Martinique, respectivement 24 et 20 espèces de poissons ont été évaluées comme menacées dans la Liste rouge mondiale. Parmi ces espèces, deux espèces d'hippocampes (*Hippocampus erectus* et *Hippocampus reidi*) sont inscrites à l'annexe II de la CITES. Les poissons côtiers font l'objet de nombreux suivis au sein des aires marines protégées.

Les anthozoaires : Il semble intéressant d'envisager une évaluation pour le groupe des anthozoaires, incluant les octocoralliaires (notamment les gorgones) et les scléactiniaires. C'est l'approche qui a été privilégiée pour une dernière évaluation en Méditerranée. Les communautés coralliennes sont bien suivies sur l'ensemble des Antilles françaises, notamment par

le biais de l'OFB mais également des Réserves naturelles de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Petite-Terre, et du Parc national de Guadeloupe. Par ailleurs, dans l'ensemble de l'arc caribéen, on estime que les communautés coralliennes ont perdu 80 % de leur superficie d'origine en trois décennies et certaines espèces sont en danger critique d'extinction comme par exemple le Corail corne de cerf et le Corail corne d'élan.

Quant aux gorgones, elles ont fait l'objet d'une thèse en 2017 et bénéficient également des suivis réalisés au sein des aires marines protégées.

Les éponges : Le bassin de la Caraïbe est la zone biogéographique possédant la plus forte richesse spécifique d'éponges au monde (entre 365 et 600 espèces). Bénéficiant de la diminution de la couverture corallienne, les récentes études montrent que le groupe taxonomique des éponges devient dominant, au détriment des espèces constructrices. Il subit cependant aussi les effets des conditions climatiques exceptionnelles (Augmentation de température de l'eau) et les pressions anthropiques (mouillage par ex.).



Éventail de mer commun © Benjamin Guichard

Océan Pacifique

Polynésie française

Faisabilité bonne : les scléactiniaires (220 espèces dont aucune endémique) : La plupart des coraux de Polynésie française ont fait l'objet d'une évaluation mondiale, mais celle-ci est généralement ancienne. Il existe des suivis mais certaines zones du territoire et certains groupes taxonomiques sont moins bien connus. Les octocoralliaires pourraient être un groupe intéressant mais la faisabilité d'une évaluation n'est que « potentielle » (degré de consolidation taxonomique, experts et données inconnus)

Faisabilité bonne : les poissons récifaux endémiques (85 espèces). Les poissons récifaux sont bien connus en Polynésie française mais trop nombreux pour faire l'objet d'une évaluation complète. Une proposition serait donc de travailler uniquement sur les taxons endémiques.

Faisabilité bonne : les mollusques endémiques (100 espèces). Les mollusques marins de Polynésie française ont fait l'objet d'un travail de recherche mené pendant 15 ans et publié en 2021 par l'IRD. Il existe un fort enjeu de conservation sur ce groupe. Néanmoins le nombre d'espèces paraît trop important pour réaliser une évaluation complète. Nous proposons donc de se concentrer sur les espèces endémiques (environ 100 espèces).

Nouvelle Calédonie

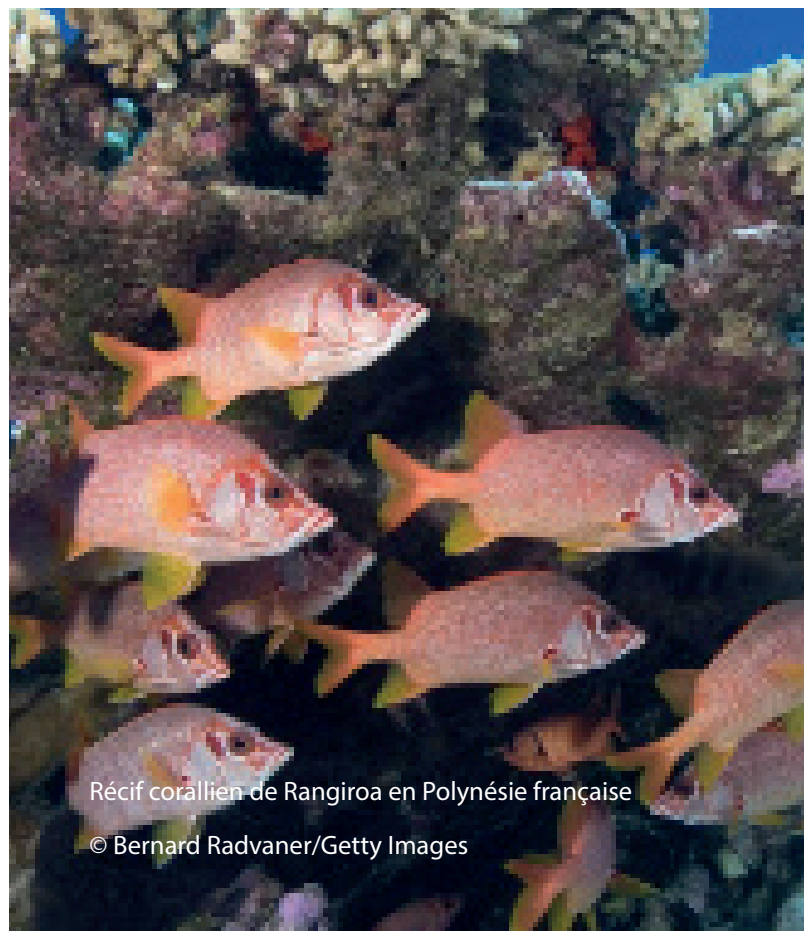
Faisabilité bonne : les élasmobranches (92 espèces dont 9 endémiques) et les scléactiniaires (607 espèces dont aucune endémique) sont sans doute les mieux connus. Beaucoup d'espèces sont évaluées au niveau mondial et des mesures de protection existent.

Faisabilité potentielle : les éponges (425 espèces dont 3 endémiques) constituent également un groupe intéressant, bien qu'il soit nécessaire de consulter les experts pour mieux identifier les besoins de connaissance.

Wallis-et-Futuna

Faisabilité bonne : les scléactiniaires (266 espèces). Un programme de surveillance à long terme des récifs coralliens a été mis en place depuis 1999 sur six sites de pente externe où les recouvrements en corail vivant et la richesse spécifique en genres coralliens sont échantillonnés tous les 3 ans.

Faisabilité potentielle : les poissons (770 espèces dont 3 endémiques) constituent également un groupe intéressant, bien que les données ne semblent pas suffisantes. Deux inventaires ont réalisés en 2000 et en 2006, mais n'ont pas été reconduits.



Récif corallien de Rangiroa en Polynésie française

© Bernard Radvaner/Getty Images

Synthèse des propositions

	Faisabilité bonne	Faisabilité potentielle
Guadeloupe	<ul style="list-style-type: none"> - Anthozoaires - Poissons récifaux - Eponges 	<ul style="list-style-type: none"> - Bivalves - Crustacés - Élasmobranches - Scléactiniaires - Octocoralliaires
Martinique	<ul style="list-style-type: none"> - Anthozoaires - Poissons récifaux - Eponges 	<ul style="list-style-type: none"> - Crustacés - Élasmobranches - Octocoralliaires - Scléactiniaires - Bivalves - Gastéropodes
Saint-Martin	<ul style="list-style-type: none"> - Anthozoaires - Poissons récifaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Octocoralliaires - Echinodermes - Scléactiniaires
Saint-Barthélemy	<ul style="list-style-type: none"> - Anthozoaires - Poissons récifaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Octocoralliaires - Scléactiniaires - Élasmobranches - Éponges
Mayotte *	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons récifaux - Octocoralliaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Octocoralliaires - Bivalves - Gastéropodes
La Réunion *		<ul style="list-style-type: none"> - Échinodermes - Éponges - Élasmobranches
Les îles éparses *	<ul style="list-style-type: none"> - Échinodermes 	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons récifaux
Polynésie française	<ul style="list-style-type: none"> - Scléactiniaires - Poissons récifaux endémiques - Mollusques endémiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Anthozoaires - Bivalves - Échinodermes - Éponges - Élasmobranches
Nouvelle-Calédonie	<ul style="list-style-type: none"> - Élasmobranches - Scléactiniaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Octocoralliaires - Bivalves - Hydrozoaires - Échinodermes - Éponges
Wallis et Futuna	<ul style="list-style-type: none"> - Scléactiniaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons récifaux - Anthozoaires

* Les chapitres de la Liste rouge nationale déjà réalisés jusque là incluent les poissons récifaux de La Réunion (2022) et les coraux des collectivités françaises de l'océan Indien (2020).

Les résultats complets de l'analyse sont présentés dans le tableau Excel en annexe.